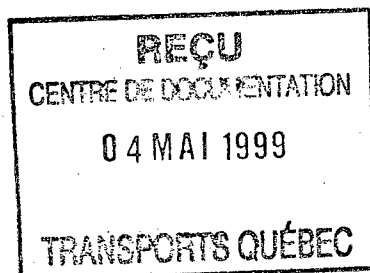


Projet-pilote de covoiturage à
Place Hauteville.

CANQ
TR
QUE
QU
104

539360

PROJET-PILOTE DE COVOITURAGE À PLACE HAUTEVILLE



RÉSULTATS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Février 1998

CAJQ
TR
QUE
DU
104

Le projet-pilote a été coordonné par le Service des inventaires et du plan, le Service de liaison avec les partenaires et les usagers de la Direction de Québec en collaboration avec le Service du support technique de la Direction générale de Québec et de l'Est du Ministère des Transports du Québec et le Service des politiques en transport des personnes de la Direction générale de la Planification et de la Technologie.

Coordination et rédaction

Mme Maryse Hamel, Service des inventaires et du plan, Direction de Québec

Réalisation du projet-pilote

Mme Ginette Asselin, Service de liaison avec les partenaires et les usagers, Direction de Québec

M. Michel Clément, Service des politiques en transport des personnes, Direction générale de la Planification et de la Technologie.

M. Louis Gourvil, Service du support technique, Direction générale de Québec et de l'Est

Mme Maryse Hamel, Service des inventaires et du plan, Direction de Québec

M. Claude Parent, Service de liaison avec les partenaires et les usagers, Direction de Québec

Table des matières

	Page
1. Contexte	4
2. Étapes du projet-pilote	6
3. Bilan du projet-pilote	8
4. Conclusion	10

1. Contexte

En 1996, le comité de direction du MTQ entérinait la recommandation de la Direction générale de Montréal et reconnaissait la nécessité de se tourner vers la gestion de la demande comme solution à privilégier dans le plan de transport de Montréal.

La direction générale de Montréal avait prévu réaliser des projets-pilotes de covoiturage mais a décidé de surseoir à cette décision et de privilégier la sensibilisation et une stratégie globale de gestion de la demande.

Dans l'agglomération de Québec, les orientations adoptées par les élus dans le cadre du plan de transport visent le développement du covoiturage. Il est proposé d'amorcer des projets-pilotes de covoiturage. Il s'agit d'appliquer un programme expérimental de covoiturage au sein d'entreprises choisies et de contribuer à l'évaluation de ce programme.

Dans ce contexte, les ministères installés au Complexe scientifique ont été invités, au cours de l'été 1997, à participer à un projet-pilote de covoiturage. Compte tenu des résultats préliminaires assez modestes et pour élargir le bassin de covoitureurs potentiels, les employés du CRIQ ont aussi été invités à participer à ce projet. Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Évaluer l'intérêt de la pratique du covoiturage auprès d'un groupe de travailleurs;
- Expérimenter des outils de travail liés à la pratique du covoiturage;
- Évaluer les effets potentiels sur le transport d'un programme de covoiturage;
- Éventuellement étendre la promotion du covoiturage auprès d'autres employeurs, du secteur public ou privé.

Les avantages et inconvénients du covoiturage, la mise en œuvre et les étapes de réalisation ainsi que le bilan du projet-pilote de covoiturage au Complexe scientifique et les recommandations sont présentés dans un rapport publié en septembre 1997 .

Le projet a consisté à former des groupes de personnes travaillant dans l'un ou l'autre des édifices et pouvant effectuer ensemble leurs trajets domicile-travail. Il appartenait ensuite aux personnes rejointes de conclure des ententes de covoiturage.

Les résultats obtenus ont été assez modestes. Pour la majorité des employés, les conditions de transport dans le secteur étaient déjà plus avantageuses que le covoiturage. Le facteur le plus important à cet égard a été identifié comme étant l'abondance et le très faible coût du stationnement.

Une des recommandations de ce projet était de suivre d'éventuelles expériences de covoiturage qui pourraient se développer dans l'agglomération de Québec. Il a donc été convenu de tester un autre marché où le coût du stationnement est nettement plus élevé et de nature à susciter un plus grand intérêt pour le covoiturage. Il est donc convenu d'initier un projet-pilote à Place Hauteville (797 employés).

Afin d'élargir le bassin potentiel, les employés des ministères du Tourisme (100 employés) et de la Régie du logement (20 employés) localisés à Place Québec ont également été invités à participer aux projets-pilotes.

Plusieurs avantages allaient dans le sens de ce choix. D'abord, le potentiel de regroupement est plus élevé dans ce secteur. De plus, il serait plus facile de sensibiliser les gestionnaires et employés et d'établir les contacts, de transmettre l'information et d'administrer le sondage à l'interne.

Par ailleurs, malgré la concurrence potentielle du covoiturage avec le transport en commun, le projet pourrait être justifié dans le sens d'amélioration de l'efficacité de la voie réservée de l'autoroute Dufferin-Montmorency et des autres projets de voies réservées en analyse à la Direction de Québec (mandat du ministère des Transports).

2. Étapes du projet-pilote

Les principales étapes ont été les suivantes :

- Formation d'un groupe de travail du projet-pilote de covoiturage de Place Hauteville regroupant des participants de la Direction générale de Québec et de l'Est et de la Direction générale de la planification et de la technologie:

Mme Ginette Asselin, Direction de Québec, SLPU

M. Michel Clément, Direction des politiques en transport terrestre des personnes

M. Louis Gourvil, Direction générale de Québec et de l'Est, Service du support technique

M. Claude Parent, Direction de Québec, SLPU

Mme Maryse Hamel, Direction de Québec, Service des Inventaires et du Plan (coordonnatrice)

- Rencontre du groupe de travail et discussion sur la planification du projet-pilote et l'échéancier (20 novembre 1997).
- Transmission à M. Henri Desmeules, directeur, Direction de Québec, d'une note de présentation du projet et d'un projet de lettre pour la signature de M. Luc Crépault, sous-ministre adjoint de la Direction générale de Québec et de l'Est à transmettre aux gestionnaires de Place Haute-Ville (8 décembre 1997). Voir copie à l'annexe 1.
- Contact avec des représentants du Ministère du Tourisme (M. Gilles Chaumel) et de la Régie du logement (M. Louis Levasseur) pour obtenir leur accord quant à la participation au projet décembre 1997).
- Transmission aux employés par les gestionnaires de Place Hauteville et de Place Québec d'une note explicative du projet-pilote, d'une invitation à des séances d'information et d'un formulaire d'inscription (semaine du 5 janvier 1998). Voir copie à l'annexe 1.
- Pose d'affiches présentant le projet et les dates des rencontres d'information (9 janvier 1998). Diffusion d'un message sur Intranet préparé par Louise Lindsay, Direction des Communications (semaines du 5,12,19, 26 janvier 1997). Voir copies à l'annexe 2.

- Tenue des rencontres d'information les 15, 17 et 19 janvier entre 11h30 et 13h30 à la Salle des soumissions du ministère des Transports et réception des formulaires d'inscription (échéance : 20 janvier 1998).
- Traitement des réponses par la Direction de Québec du MTQ et formation des listes de covoitureurs, regroupés selon leur domicile, (semaine du 20 et du 26 janvier 1998).(voir spécimens de lettres à l'annexe 3).
- Appel téléphonique, par une représentante de la Direction de Québec, aux covoitureurs potentiels pour préciser les coordonnées et obtenir leur accord pour les transmettre à leur vis-à-vis (27 janvier 1998).
- Envoie de lettres au covoitureurs potentiels et aux participants qui n'ont pu être regroupés. Chaque personne ayant reçu le nom d'un covoitureur potentiel est invitée à le contacter et à conclure une entente de covoiturage (2 février 1998).
- Publication d'un rapport sur le projet-pilote de covoiturage (février 1998).
- Suivi du projet par le groupe de travail (printemps 1998).

3. Bilan du projet-pilote

- Comme pour le projet-pilote du Complexe scientifique et du Centre de recherche industriel du Québec, le nombre de personnes qui se sont inscrites est très faible et l'intérêt pour le covoiturage est somme toute assez limité. Sur 797 personnes au MTQ, 100 au Tourisme et 20 à la Régie du logement, 27 seulement se sont inscrites, soit 2,9% des personnes visées.
- 15 personnes se sont présentées à la séance d'information du 15 janvier, 3 le 17 et 4 le 19. Nous avons reçu 4 formulaires d'inscription par la poste et 1 inscription téléphonique.
- Les lieux de résidences des personnes inscrites, premier critère de regroupement, sont très diversifiés. Les 26 répondants résidants sont distribués à peu près également à chacun des points cardinaux par rapport à Place Hauteville et sont localisés dans 17 municipalités (voir tableau 1).
- Près de la moitié des personnes inscrites résident à des distances assez importantes de leur lieu de travail, dont 5 dans la MRC de La Jacques-Cartier, 2 dans la MRC de la Côte-de-Beaupré, 1 dans la MRC de Portneuf, 3 dans la MRC des Chutes-de-la-Chaudière. Plusieurs résidants de la CUQ sont localisés dans des secteurs peu ou pas desservis par le transport en commun comme Saint-Augustin, Lac St-Charles, Notre-Dame-des-Laurentides et Giffard.
- 15 des 27 participants possèdent une automobile et 3 ont mentionné qu'ils préféreraient être passagers.
- Les horaires de travail sont soit entre la plage de 8h00 à 16h30 ou variables et ne sont donc pas un critère limitant le regroupement. Dans le cas du projet-pilote du complexe scientifique, les horaires étaient toutefois un élément limitatif.
- Certaines personnes inscrites font déjà du covoiturage et un conducteur transporte 6 personnes dans son véhicule.
- Le nombre de personnes inscrites n'est pas suffisant pour permettre un jumelage intéressant. Seulement 6 paires de 2 covoitureurs et un regroupement de 3 ont pu être jumelés. Par conséquent, la moitié des participants n'ont pu être regroupés.

TABLEAU 1 PROJET-PILOTE DE COVOITURAGE PLACE HAUTE-VILLE Subdivision par secteur				
Est		RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE¹		
Ville	Rue			
6. Giffard	Boul. Hawey	56	C-D	2
8. Beauport	Veillon	57	B-C	7
13. L'Ange-Gardien	Coulombe	59	H	3
16. Ste-Brig.-de-Laval	Lussier	56	G	4
24. St-Ferréol-les-N.	Avenue Royale	545	G-H	2-3
25. Beauport	Dufay	47	C	2-3
26. Beauport	de Gomery	46	H	5
Ouest				
2. N.-D. de Portneuf	Saint-Charles	Carte	régionale	
5. Ste-Cat.-J.-Cartier	des Sous-Bois	Carte	régionale	
12. Ste-Cat.-J.-Cartier	Pic-Mouche	Carte	régionale	
20. St-Augustin	du Sourcin	51	H	4-5
21. Cap-Rouge	J.C. Cantin	52	A	5-7
Nord				
3. N.D. Laurentides	Prénoveau	35	F-G	3
4. Charlesbourg	Caravane	46	C	3-4
7. Charlesbourg	Place des Zinnias	35	G-H	6
9. Charlesbourg	Germain	45	D	5
14. Lac Delage	Avenue des Monts	5	F	4-6
17. Lac St-Charles	des Champs	24	H	2
23. Stoneham	de la Rivière	Carte	régionale	
Sud				
1. St-Lambert	Lemieux	Carte	régionale	
10. Ste-Foy	Avenue Beaupré	63	D	10
15. St-Romuald	Chemin du Fleuve	63	D-H	7-8
18. Ste-Foy	Gabrielle Vallée	52	H	8
22. Ste-Foy	Gabrielle Vallée	52	H	8
27. St-Raymond	des Caps	63	E-G	8

¹ Référence à : Atlas Québec-Plus, Perly 1997, 7^e édition, 192 pages.

4. Conclusion

Les résultats du projet-pilote peuvent s'expliquer pour les raisons suivantes :

Certains éléments ont pu influencer de façon négative les résultats du projet. D'abord, les contraintes associées au covoiturage (horaire, détours, captivité, etc.) comptent parmi les facteurs limitatifs au succès d'un tel projet. De plus, la bonne desserte du secteur par le transport en commun, particulièrement les lignes du Métrobus 800 et 801 et les conditions de circulation facilitantes (bonne accessibilité et peu de congestion) ont sûrement eu un impact important sur les résultats.

Enfin, l'abondance de stationnements et leurs coûts très faibles ont sûrement aussi été des facteurs déterminants. Plusieurs fonctionnaires possèdent un stationnement subventionné à 45\$ (convention collective) alors que les prix du marché pour les stationnements autour de l'édifice de Place Hauteville se situent entre 80\$ et 100\$, selon le cas (extérieur, intérieur, localisation).

Mentionnons également que plusieurs personnes travaillant à Place Hauteville font déjà du covoiturage et n'ont pas sollicité de demande dans le cadre de ce projet.

En conclusion, les conditions de transport et de stationnement offertes dans le secteur étant trop bonnes, des avantages spécifiques doivent être offerts pour inciter au covoiturage.

Des avantages pour les covoitureurs et particulièrement sur les tarifs et la localisation de certains espaces seraient parmi les facteurs à considérer pour améliorer la participation à un projet-pilote.

Dans ce contexte, IL EST RECOMMANDÉ :

- ***de suggérer au Conseil du trésor (sous-secrétariat au personnel de la fonction publique) de mettre en place des incitatifs financiers avantageux pour les covoitureurs lors de la révision des clauses relatives au stationnement des conventions collectives prévue pour la fin juin 1998. Un scénario devra être préparé et transmis au Conseil du trésor par le ministère des Transports.***
- ***que la mise en place de voies réservées pour covoitureurs sur des sections d'autoroute congestionnées continue d'être une mesure privilégiée par la Direction de Québec afin de promouvoir le covoiturage dans l'agglomération de Québec.***

ANNEXE 1

LETTRES DE TRANSMISSION ET QUESTIONNAIRE

PROJET-PILOTE DE COVOITURAGE À PLACE HAUTEVILLE



NOTE

DESTINATAIRE: Luc Crépeault, d.g.
DGQE

EXPÉDITEUR : Henri Desmeules, directeur
Direction de Québec

OBJET : Projet-pilote de covoiturage à Place Haute-Ville

DATE : Le 8 décembre 1997

Dans l'agglomération de Québec, les orientations adoptées par les élus dans le cadre de l'élaboration du plan de transport privilégient de se tourner vers la gestion de la demande et notamment le développement du covoiturage. Il est donc proposé d'amorcer des projets-pilotes de covoiturage.

Dans ce contexte et précisément afin de contribuer à la réalisation d'un des objectifs du plan d'action du Ministère qui consiste à accroître l'intermodalité et l'intégration des systèmes de transport de personnes et ainsi faciliter les déplacements sur le territoire de l'agglomération de Québec, la Direction de Québec du Ministère a initié, au printemps 1997, avec la collaboration des gestionnaires du Complexe scientifique et du Centre de recherche industriel du Québec, un projet-pilote de covoiturage.

Le projet a consisté à former des groupes de personnes travaillant dans l'un ou l'autre des édifices et pouvant effectuer ensemble leurs trajets domicile-travail. Il appartient ensuite aux personnes rejointes de conclure des ententes de covoiturage.

Les résultats obtenus par le projet ont été assez modestes. Pour la majorité des employés, les conditions de transport actuelles dans le secteur sont plus avantageuses que le covoiturage. Le facteur le plus important à cet égard est l'abondance et le très faible coût du stationnement.

Au terme de ce projet-pilote, il est recommandé de suivre d'éventuelles expériences de covoiturage qui pourraient se développer dans l'agglomération de Québec. Il s'agit de tester un autre marché où le coût du stationnement est nettement plus élevé et de nature à susciter un plus grand intérêt pour le covoiturage.

Il a donc été convenu d'initier un projet-pilote à Place Haute-Ville qui, en plus de la problématique du stationnement, regroupe assez d'employés pour générer un nombre intéressant de covoitureurs. Afin d'élargir le bassin potentiel, les employés des ministères localisés à Place Québec, le Tourisme et la Régie du logement, intéressés par le projet-pilote seront également invités à y participer. Des contacts informels ont déjà été établis avec ces intervenants.

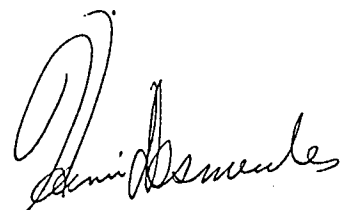
Par ailleurs, malgré la possible concurrence du covoiturage avec le transport en commun, le projet pourrait être justifié dans le sens de l'amélioration de l'efficacité de la voie réservée pour covoitureurs de l'autoroute Dufferin-Montmorency qui a été élaborée en collaboration avec la STCUQ et la Ville de Québec et financée par la Direction de Québec du Ministère.

Il est important de mentionner que cette mesure qui se veut une étape dans la promotion du covoiturage dans la région de Québec ne nécessite aucun investissement de la part du Ministère.

Je joins à cet envoi une note, pour votre approbation et votre signature, invitant les gestionnaires à transmettre les documents à leurs employés travaillant dans l'édifice de Place Haute-Ville. Les employés intéressés au projet-pilote de covoiturage seront invités à une rencontre de sensibilisation et d'information. Des représentants seront sur place afin de présenter le projet et recueillir le formulaire d'inscription qui va permettre ensuite de former des regroupements de covoitureurs

Une entente a été convenue avec Gilles Chaumel, agent d'information au ministère du Tourisme et avec Louis Levasseur, directeur du Bureau de Québec au ministère de la Régie du logement, afin que ces derniers transmettent les documents à leurs employés.

Le directeur,



HENRI DESMEULES, ing.

HD/MH/do

C.C. Luc Bergeron, chef, SIP
Pierre Veilleux, chef, CS de Québec

P.J.



Bureau du sous-ministre adjoint
Direction générale de Québec et de l'Est

NOTE

DESTINATAIRES: Directeurs généraux
Directeurs de Place Haute-Ville
Bureau du sous-ministre et secrétariat du Ministère

EXPÉDITEUR : Luc Crépeault, directeur général
Direction générale de Québec et de l'Est

OBJET : Projet pilote de covoiturage

DATE : Le 5 janvier 1998

Vous trouverez ci-joint une note et un formulaire d'inscription concernant un projet pilote de covoiturage à Place Haute-Ville, initié par la Direction de Québec du Ministère. Cette démarche est amorcée dans le cadre de l'élaboration du plan de transport de l'agglomération de Québec.

Auriez-vous l'obligeance de transmettre ces documents à l'ensemble de votre personnel de façon à leur permettre d'assister à une des rencontres prévues le 13, le 15 ou le 19 janvier.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

LUC CRÉPEAULT

LC/MH/do

C.C. : Henri Desmeules, directeur, DT de Québec

P.J.



NOTE

DESTINATAIRES: Employés(es) de Place Haute-Ville
Employés(es) du ministère du Tourisme et de la Régie du
logement de Place Québec

EXPÉDITEUR : M. Henri Desmeules, directeur
Direction de Québec

DATE : Le 5 janvier 1998

OBJET : **Projet-pilote de covoiturage**

Dans le cadre de l'élaboration du plan de transport de l'agglomération de Québec visant à faciliter les déplacements dans le secteur, le Ministère met de l'avant un projet-pilote de covoiturage à Place Haute-Ville. Les employés du ministère du Tourisme et de la Régie du logement, dont les bureaux sont situés à Place Québec, sont également invités à participer au projet.

Le projet consiste à former des groupes de personnes pouvant effectuer ensemble leurs trajets domicile-travail et partager en partie ou en totalité les frais d'utilisation du véhicule.

Vous trouverez ci-joint une fiche de présentation du covoiturage et de ses avantages ainsi qu'un formulaire d'inscription à compléter. Si vous êtes intéressés, venez nous rencontrer **à la salle de soumission, niveau 2, Hôtel des Gouverneurs (Radisson), entre 11 h 30 et 13 h 30** à l'une des dates suivantes:

13 janvier, 15 janvier ou 19 janvier

Si vous ne pouvez assister à aucune de ces rencontres et êtes un covoitreur potentiel, retourner votre formulaire complété, *d'ici le 20 janvier 1998*, à l'adresse ci-dessous mentionnée, à l'attention de madame Maryse Hamel, Service des inventaires et du plan, afin que nous puissions conserver vos coordonnées et vous contacter pour la formation de groupes de covoituteurs.

Nous vous attendons en grand nombre.

HENRI DESMEULES

PROJET-PILOTE DE COVOITURAGE

La promotion du covoiturage est mise de l'avant par le ministère des Transports afin d'optimiser l'efficacité des réseaux et systèmes de transport et aussi réduire les impacts environnementaux.

Le covoiturage est un mode de transport privé par lequel des personnes demeurant à proximité ou le long d'une route commune voyagent ensemble et partagent en partie ou en totalité les frais d'utilisation du véhicule. Les membres d'un groupe peuvent s'entendre pour utiliser alternativement leur véhicule ou contribuer aux coûts d'utilisation du véhicule.

AVANTAGES

- Diminution du coût de déplacement (essence, entretien, stationnement)
- Réduction de l'usure et diminution du kilométrage de l'automobile personnelle
- Le confort et la rapidité d'un véhicule privé
- Diminution de la fatigue et du stress liés à la conduite
- Disponibilité accrue de la voiture pour les autres membres de la famille
- Élimination du besoin d'une voiture additionnelle
- Possibilité d'utiliser la voie réservée pour covoitureurs de l'autoroute Dufferin-Montmorency (3 personnes et plus)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Résidence :

No

Rue

App.

Intersection rapprochée

Ville

Code postal

Téléphone

Lieu de travail :

Direction ou service

Adresse

Téléphone

Jours de travail : 5 jours ☐ 4 jours ☐ Autres _____

Heures de travail : début : _____h_____min. ☐ A.M.
fin : _____h_____min. ☐ P.M.

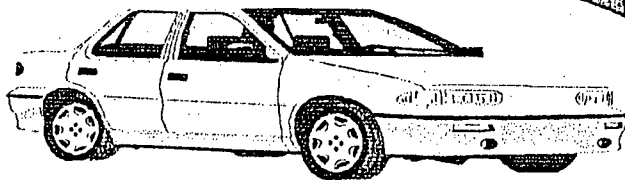
Dispose d'un véhicule : oui ☐ non ☐ Nombre de places : _____

ANNEXE 2

DOCUMENTS PUBLICITAIRES

PROJET-PILOTE DE COVOITURAGE À PLACE HAUTEVILLE

COVOITURAGE



APPEL À TOUS

Vous souhaitez trouver un conducteur ou des passagers et faire du covoiturage lors de vos déplacements domicile-travail ?

« Économique – Écologique – Efficace »

**Un projet-pilote de covoiturage
est initié à Place Haute-Ville.**

**Vous êtes intéressés. Venez nous rencontrer
à la salle des soumissions (niveau 2)
Hôtel des Gouverneurs (Radisson)**

**Des rencontres d'information se
tiendront les 13, 15 ou 19 janvier entre
11h30 et 13h30**

**ou envoyer directement votre formulaire d'inscription
à la Direction de Québec d'ici le 20 janvier**

Maryse Hamel
Ministère des Transports
Direction de Québec
5353, boul. Pierre-Bertrand
Québec (Québec) G2K 1M1

Téléphone : 644-9342
Télécopieur : 646-0003

Bienvenue

à la vitrine interne de Transports Québec



Répertoire téléphonique | Quoi de neuf ? | Recherche | Commentaires

Dernière mise à jour le 05 janvier 1998

Structure administrative

Documents

Datathèque

Produits et services

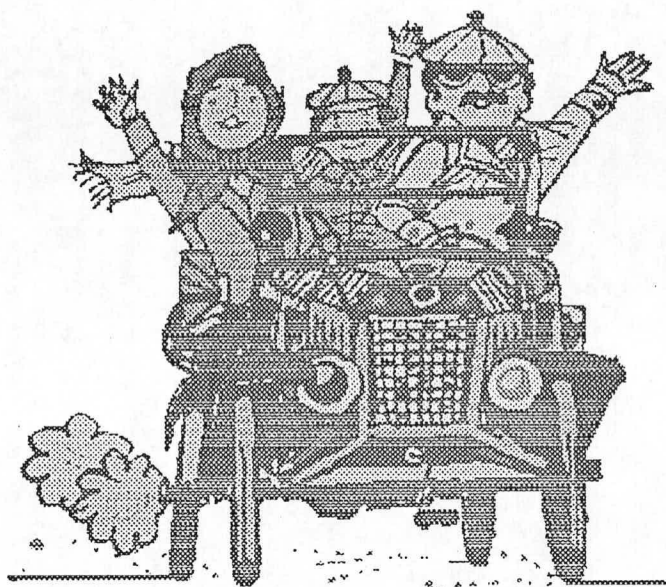
Les unités vous informent

Coin Internet

Coin Intranet

Coin technique

Projet pilote de covoiturage



La Direction de Québec lance un projet de covoiturage qui s'adresse aux personnes travaillant à Place Hauteville. Celles qui travaillent à Place Québec (ministère du Tourisme et Régie du logement) sont également invitées à y participer.

Des rencontres d'information auront lieu les 13, 15 et 19 janvier entre 11 h 30 et 13 h 30 à la salle des soumissions du 2^e étage de Place Hauteville.

Si vous avez un message d'intérêt public à passer ou un dossier qui pourrait être présenté ici, veuillez communiquer avec Louise Lindsay, au (418) 646-0901.

ANNEXE 3

SPÉCIMENS DE LETTTRES AUX PARTICIPANTS

PROJET-PILOTE DE COVOITURAGE À PLACE HAUTEVILLE



Québec, le 3 février 1998

SPÉCIMEN

OBJET : Projet-pilote de covoiturage

Madame,

Nous avons bien reçu votre formulaire d'inscription au projet-pilote de covoiturage mis en place par la Direction de Québec du Ministère des Transports, et nous vous remercions de votre participation.

Nous avons le regret de vous annoncer que compte tenu du faible nombre de réponses reçues à ce jour, il ne nous a pas été possible de trouver une personne qui demeure dans votre secteur et qui aurait pu covoiturer avec vous.

Cependant, si nous recevons de nouvelles inscriptions dans les prochaines semaines, et que nous pouvons regrouper des personnes avec vous, nous vous en aviserons.

Nous vous remercions de votre intérêt pour le projet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

MARYSE HAMEL
Service des inventaires
et du plan

MH/do



Québec, le 3 février 1998

SPÉCIMEN

OBJET : Projet-pilote de covoiturage

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre formulaire d'inscription au projet-pilote de covoiturage mis en place par le Ministère des Transports. Tel que convenu, nous voudrions vous indiquer le nom des personnes qui pourraient être intéressées à covoiturer avec vous.

Compte tenu du nombre de réponses reçues à ce jour, nous pouvons vous regrouper avec des personnes qui demeurent dans votre secteur. Leurs coordonnées sont les suivantes (voir les cartes de localisation ci-jointes) :

- *Mme X, adresse et numéro de téléphone au travail*
- *M. Y, adresse et numéro de téléphone au travail*

Nous avons également transmis votre nom à ces personnes.

Nous vous invitons à les contacter afin de prendre entente sur l'itinéraire à suivre, le lieu et l'heure de rencontre, le partage des coûts, l'alternance ou non des véhicules, etc.

Par ailleurs, si nous recevons de nouvelles inscriptions dans les prochaines semaines, et si nous pouvons regrouper d'autres personnes avec vous, nous vous en aviserons.

Pour tout renseignement additionnel, n'hésitez pas à me contacter, à la Direction de Québec, au 644-9342.

Nous vous remercions d'avoir participé à ce projet-pilote et espérons que vous en serez satisfait.

MARYSE HAMEL

Service des inventaires et du plan

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 132 510